

**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception : Dossier complet le : N° d'enregistrement :

**1. Intitulé du projet**

Projet de construction d'un centre d'élevage équin

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale SAS EQUICOMPLICE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale CHAULE I Damien, propriétaire du terrain

RCS / SIRET [ ] [ ] [ ] [ ] 41804011900012 [ ] [ ] [ ] [ ] Forme juridique SAS

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 4/a de l'article R. 122-2 Défrichement	Détrichement de 1 HA, Soumis à autorisation au titre de l'article L.341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare.

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Détrichement de 1HA du lieu-dit DURABLE, sur une partie de la parcelle 721 section G.

#### **4.2 Objectifs du projet**

L'objectif du défrichement est la construction d'un centre d'élevage équin et la création de 3 carrières d'entraînement en sable fin de bonne stabilité pour les chevaux.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Le défrichement sera réalisé par abattage, débardage mécanisé et arrachage de souches.

- Un défrichement intégral sera effectué concernant les zones de carrières des chevaux pour terrasser et niveler le terrain.
- Un défrichement au cas par cas sera effectué pour la partie bâtie et architecturée du projet.

L'enlèvement des grumes se fera par camion par la route territoriale T10.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Pas de phase d'exploitation concernant le défrichement: la phase d'exploitation concernera les carrières à réaliser.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Demande de Certificat d'urbanisme n° CUB 02A 247 17 R0048, délivré le 23/05/2017 à Mr Damien CHAULEL
- Demande de permis de construire n° PC 02A 247 18 R0051 (en demande de pièces complémentaires)
- Demande d'autorisation de défrichement
- Autorisation assainissement Individuel

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Surface à défricher	1 ha
- Nombre d'unités de stationnement nécessaires	20 places (dont 1 PMR)
- Capacité d'accueil du centre d'élevage équin (cf. notice sécurité pièce complémentaire)	60 chevaux (60 box), accueil de moins de 20 personnes
- Surface de plancher Accueil: 150m2, Box chevaux: 456m2, Vestiaires: 35m2, Studio 80m2	

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>
Parcelles 721 (en partie), 718 Section G  Lieu-dit Durabile 20137 PORTO-VECCHIO	Long. 41 ° 52 ' 99 " 87 Lat. 9 ° 25 ' 52 " 02  Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :  Point de départ : Long. 41 ° 53 ' 0 " 34 Lat. 9 ° 25 ' 60 " 06 Point d'arrivée : Long. 41 ° 52 ' 99 " 87 Lat. 9 ° 25 ' 43 " 27  Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	non
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur un terrain agricole densément végétalisé. Le site nécessite un défrichage ponctuel pour permettre l'implantation des carrières destinées aux chevaux.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendre des odeurs propres à la pratique de l'activité du centre d'élevage équin. Se situant en zone agricole et en retrait d'espaces habités, il n'en génère pas de nuisances olfactives notables.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

-

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

-

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

- La gestion des déchets s'effectuera par un lit d'épandage bio participant à une collaboration agricole inter-voisinage. Le type d'arrosage retenu est un réseau d'aspersoirs agricoles à activation manuelle, ces derniers disposés ponctuellement sur les 3 carrières à réaliser.

- L'organisation de manifestations ou d'événements:

Des randonnées en site Natura 2000 ou dans la ZNIEFF de type II situés à proximité sont prévues. Des mesures pour assurer la traversée de la route territoriale T10 seront mises en place pour un franchissement sécurisé. Deux SAS (100m<sup>2</sup> chacun) se placeront de part et d'autre de la route territoriale pour contenir les chevaux avant la traversée. Un cône de vision large permettra une prise de vue lucide avant franchissement, se déroulant comme suit: arrêt 1er SAS, contrôle visuel avant passage, passage, arrivée au 2<sup>ème</sup> SAS pour continuer le chemin.

- Dans le but d'une meilleure intégration, le bâtiment reposera sur un usage de matériaux naturels, s'intégrant au mieux au site et assurant au mieux le couple architecture / paysage. La structure du centre d'élevage équin est un composé de structure maçonnée, de structure bois et de murs en gabions constitués de treillis métalliques et de pierres de ramassage locales. Les box d'accueil des chevaux seront réalisés en bois. Les toitures arboreront une finition type gris cendré s'insérant dans le paysage colorimétrique et environnemental local.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet entraîne un défrichement propre à l'exercice de l'activité du centre d'élevage équin. Il n'entraîne pas toutefois d'évolutions néfastes aussi bien pour le site devant l'accueillir que pour les zones moyennes.

Le parti pris concernant l'architecture du projet est le positionnement du centre d'élevage équin idéalement et spécifiquement au regard de la topographie du terrain, de son paysage. Le défrichement sera effectué pertinemment pour permettre l'insertion du projet tout en conservant un maximum d'arbres et d'arbustes ponctuellement dans le projet.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Porto-Vecchio le 04 06 2018

Signature





**Ref: F09417P037**

## NOTICE EXPLICATIVE

Nous faisons réponse à la demande de compléments concernant la demande d'examen de cas par cas (Dossier n°F09418P032) et préciser les informations manquantes.

- **La rubrique applicable, 47°a** de l'article R122-2, concerne un défrichement de 1HA, soumis à autorisation au titre de l'article L.341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5HA. (cf. CERFA n°14734\*03, cadre 3, rubriques applicables)
- **La capacité d'accueil du centre d'élevage équin.** Comprend 60 boxes à raison d'un cheval par box. Seul l'accueil est un Etablissement Recevant du Public, au sens du règlement de sécurité. Tous les autres locaux sont réservés au personnel : des locaux techniques et hébergement des chevaux. L'établissement reçoit moins de 20 personnes publiques, sans local à sommeil comme rempli selon la notice de sécurité propre à l'ERP de 5ème catégorie (cf. pièce complémentaire notice de sécurité).
- **La surface plancher** des bâtiments du projet se décompose comme suit:
  - Accueil: 150m2
  - Box chevaux: 456m2
  - Vestiaires: 35m2
  - Studio: 80 m2
- **Matérialité**  
Dans le but d'une meilleure intégration, le bâtiment reposera sur un usage de matériaux naturels, s'intégrant au mieux au site et assurant au mieux le couple architecture / paysage. La structure du centre d'élevage équin est un composé de structure maçonnée, de structure bois et de murs en gabions constitués de treillis métalliques et de pierres de ramassage locales. Les box d'accueil des chevaux seront réalisés en bois. Les toitures arboreront une finition type gris cendré s'insérant dans le paysage colorimétrique et environnemental local. (cf. CERFA n°14734\*03, cadre 6.4)
- **L'insertion paysagère du projet** (cf. Pièces complémentaires planches 8 et 9 dans dossier Annexes: 2 insertions)
- **La signalétique:** Une signalétique au départ de la T10 sera mise en place pour signaler l'activité agricole du centre d'élevage équin.
- **La voie d'accès:** Partant de la territoriale T10, Le chemin d'accès au centre d'élevage équin borde en Nord les parcelles n° 1270 et n° 1271 (cf. Pièce complémentaire planche 4 dans dossier Annexes). La connexion à la route territoriale 10 se matérialise par un cône de vision permettant une arrivée et sortie sécurisée. Cette voie d'accès, d'une longueur de 633 mL, sera réalisée en sol stabilisé de Tuf.
- **La copie de l'arrêté de délivrance du Certificat d'urbanisme:** CUb02A24718R0051 (cf. Pièces complémentaires).
- **La gestion des déchets** s'effectuera par un lit d'épandage bio participant à une collaboration agricole inter-voisinage. (cf. CERFA n°14734\*03, cadre 6.4)
- **Le type d'arrosage** retenu est un réseau d'aspersoirs agricoles à activation manuelle, ces derniers disposés ponctuellement sur les 3 carrières à réaliser. (cf. CERFA n°14734\*03, cadre 6.4)
- **L'organisation de manifestations ou d'évènements:**
  - Des randonnées en site Natura 2000 ou dans la ZNIEFF de type II situés à proximité sont prévues, permettant des ballades équestres notamment en direction de Propriano.
  - Des mesures pour assurer la traversée de la route territoriale T10 seront mises en place pour un franchissement sécurisé. Deux SAS (100m2 chacun) se placeront de part et d'autre de la territoriale pour contenir les chevaux avant la traversée. Un cône de vision large permettra une prise de vue lucide avant franchissement, se déroulant comme suit: arrêt 1er SAS, contrôle visuel avant passage, passage, arrivée au 2ème SAS pour continuer le chemin. (cf. CERFA n°14734\*03, cadre 6.4)

Nous restons joignables pour toute demande complémentaire.

Cordialement,

François-Xavier Poudroux  
Atelier NGA

**NOTICE DE SECURITE**  
**Etablissements Recevant du Public**  
**ERP de 5<sup>ème</sup> catégorie**

**Coordonnées du Maître d'ouvrage ou du pétitionnaire :**

Nom : SAS EQUICOMPLICE

Adresse : Route de Chera Cazalzitella, lieu-dit Nivalella

Commune : 20146 Sotta

**Coordonnées du maître d'oeuvre :**

Nom : Nicolas Gianni Architecte

Adresse : Lieu-dit Ferrulagjola

Commune : 20144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio

**Organisme agréé :**

Nom : Sans objet, pas d'exigence.

**Etablissement :**

Dénomination de l'établissement :

Adresse : Sections G, 721 (en partie) - 718, Lieu-dit Durabile

Commune : 20137 Porto-Vecchio

**Descriptif du projet (article PE 3) :**

Travaux : Construction d'un centre d'élevage équin neuf. Seul l'accueil est un Etablissement Recevant du Public, au sens du règlement de sécurité. Tous les autres locaux sont réservés au personnel : des locaux techniques et hébergement des chevaux.

Nature de l'activité : Accueil du centre d'élevage équin : ERP du type W (bureaux)

Effectif du public : 11 personnes publiques (W2 : 1 personne/10m<sup>2</sup> de locaux aménagés).

Effectif du personnel : 2 employés.

**Proposition de classement** : ERP de 5<sup>ème</sup> catégorie, avec une activité qui correspondrait au type W (bureaux).

**L'établissement reçoit moins de 20 personnes publiques, sans local à sommeil.**

**Principe d'évacuation (article GN 8) :**

Le local donne directement à l'extérieur, de plain-pied.

**Vérifications techniques (article PE 4) :**

En cours d'exploitation, l'exploitant fera procéder par des techniciens compétents, aux opérations d'entretien et de vérification des installations et des équipements techniques de son établissement (chauffage, éclairage, installations électriques, équipement d'alarme).

**Isolement avec les ERP Tiers :**

Toujours plus de 5m d'aire libre.

Les 16 boxes d'hébergement des chevaux présents dans le même bâtiment ne sont pas accessibles au public.

**Locaux présentant des risques particuliers (article PE 9) :**

Aucun local à risques particuliers dans l'établissement.

**Installations électriques, éclairage (article PE 24) :**

Les installations électriques seront conformes aux normes les concernant. Les prises de courant seront disposées de manière à ce que les canalisations mobiles aient une longueur aussi réduite que possible et ne soient pas susceptibles de faire obstacle à la circulation des personnes.

**Moyens d'extinction (article PE 26) :**

L'établissement sera équipé d'un extincteur de 6 litres à eau pulvérisée.

**Alarme (article PE 27) :**

- L'établissement sera équipé d'un équipement d'alarme de type 4.

**Alerte (article PE 27) :**

L'établissement disposera du téléphone urbain fixe.

**Consignes (article PE 27) :**

Des consignes précises, affichées bien en vue, indiqueront le numéro d'appel des sapeurs-pompiers et les dispositions immédiates à prendre en cas de sinistre.

Le personnel sera instruit sur la conduite à tenir en cas d'incendie et être entraîné à la manœuvre des moyens de secours.

Je soussigné, SAS EQUICOMPLICE.....

Auteur du présent descriptif sécurité incendie, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les règles de sécurité applicables dans les Etablissements Recevant du Public.

Fait à Porto-Vecchio.... le 4 juin 2018.....

Le Maître d'ouvrage ou le pétitionnaire,



Fait à Porto-Vecchio le 4 juin 2018....

Le Maître d'œuvre,



date de dépôt: 20 février 2017

demandeur: Monsieur CHAULET Damien

pour : Construction d'un centre équestre

adresse terrain : Lieu-dit « Durabile » à Porto-Vecchio  
(20137) section G n°721

### **CERTIFICAT D'URBANISME**

Délivré au nom de la commune de Porto-Vecchio  
**Opération réalisable**

Le maire de Porto-Vecchio,

Vu la demande présentée le 20 février 2017 par Monsieur CHAULET Damien demeurant route d Chera, lieu-dit « Casalzitella » à Porto-Vecchio (20137) en vue d'obtenir un certificat d'urbanisme :

- Indiquant, en application de l'article L.410-1 b) du code de l'urbanisme, les dispositions d'urbanisme, les limites administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables à un terrain :
  - cadastré section G n°721 ;
  - situé lieu-dit « Durabile » à Porto-Vecchio (20137) ;

Et précisant si ce terrain peut être utilisé pour la construction d'un centre équestre ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment les articles L.410-1, R.410-1 et suivants, les articles L.121-1 et suivants et les articles L.101-3 et L.111-13 ;

Vu le PADDUC approuvé par l'Assemblée de Corse le 2 octobre 2015 ;

Vu l'arrêt du Conseil d'Etat en date du 9 novembre 2015 n°372531 confirmant l'annulation du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 30 juillet 2009 ;

### **CERTIFIE**

#### **Article 1**

Le terrain objet de la demande peut être utilisé pour la réalisation de l'opération envisagée.

#### **Article 2**

L'opération envisagée devra faire l'objet d'une demande de permis de construire soumis à l'avis conforme du Préfet de la Corse du Sud au titre de l'article L.422-6 du code de l'urbanisme. Dans le cas d'un avis défavorable du Préfet, le permis de construire ne pourra être délivré.

Le pétitionnaire devra justifier pour sa demande de permis de construire de son affiliation au régime des chefs d'exploitation de la MSA.

#### **Article 3**

Le terrain est situé dans une commune régie par le Règlement National d'Urbanisme ;

- Loi littoral du 03/01/1986 ;
- PADDUC ;

# **ANNEXES - DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PRÉALABLE À LA RÉALISATION ÉVENTUELLE D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE**

Pétitionnaire : SAS EQUICOMPLICE

4 JUIN 2018



**PROJET**

Construction d'un centre d'élevage équin  
Sections G, 721 (en partie) - 718  
LIEU-DIT DURABILE  
20137 PORTO-VECCHIO

**MAITRE D'OUVRAGE**

SAS EQUICOMPLICE  
ROUTE DE CHERA CAZALZITELLA  
LIEU-DIT NIVALELLA  
20146 SOTTA

**Plan de Situation**  
extrait carte IGN Santa Giulia

Echelle  
1/25000

**PHASE**

DEMANDE AU CAS PAR CAS  
PRÉALABLE À LA RÉALISATION  
ÉVENTUELLE D'UNE ÉVALUATION  
ENVIRONNEMENTALE

Date  
04/06/18

Planche n°  
02

**PROJET**

Construction d'un centre d'élevage équin  
Sections G, 721 (en partie) - 718  
LIEU-DIT DURABILE  
20137 PORTO-VECCHIO

**MAITRE D'OUVRAGE**

SAS EQUICOMPLICE  
ROUTE DE CHERA CAZALZITELLA  
LIEU-DIT NIVALELLA  
20146 SOTTA

**Plan de Situation**  
extrait carte IGN Santa Giulia

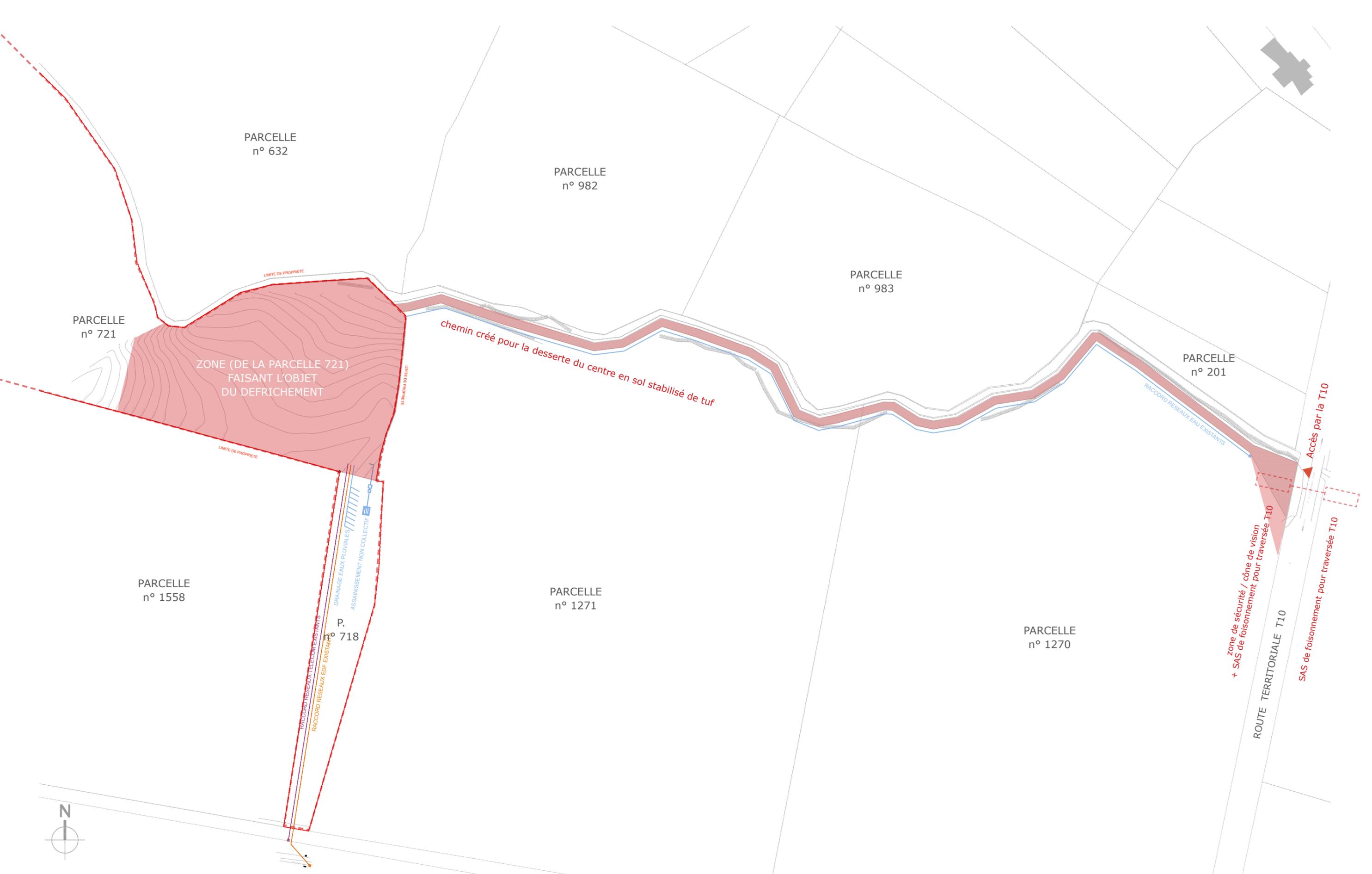
Echelle  
1/10000

**PHASE**

DEMANDE AU CAS PAR CAS  
PRÉALABLE À LA RÉALISATION  
ÉVENTUELLE D'UNE ÉVALUATION  
ENVIRONNEMENTALE

Date  
04/06/18

Planche n°  
03



**PROJET**  
 Construction d'un centre d'élevage équin  
 Sections G, 721 (en partie) - 718  
 LIEU-DIT DURABILE  
 20137 PORTO-VECCHIO

**MAITRE D'OUVRAGE**  
 SAS EQUICOMPLICE  
 ROUTE DE CHERA CAZALZITELLA  
 LIEU-DIT NIVALELLA  
 20146 SOTTA

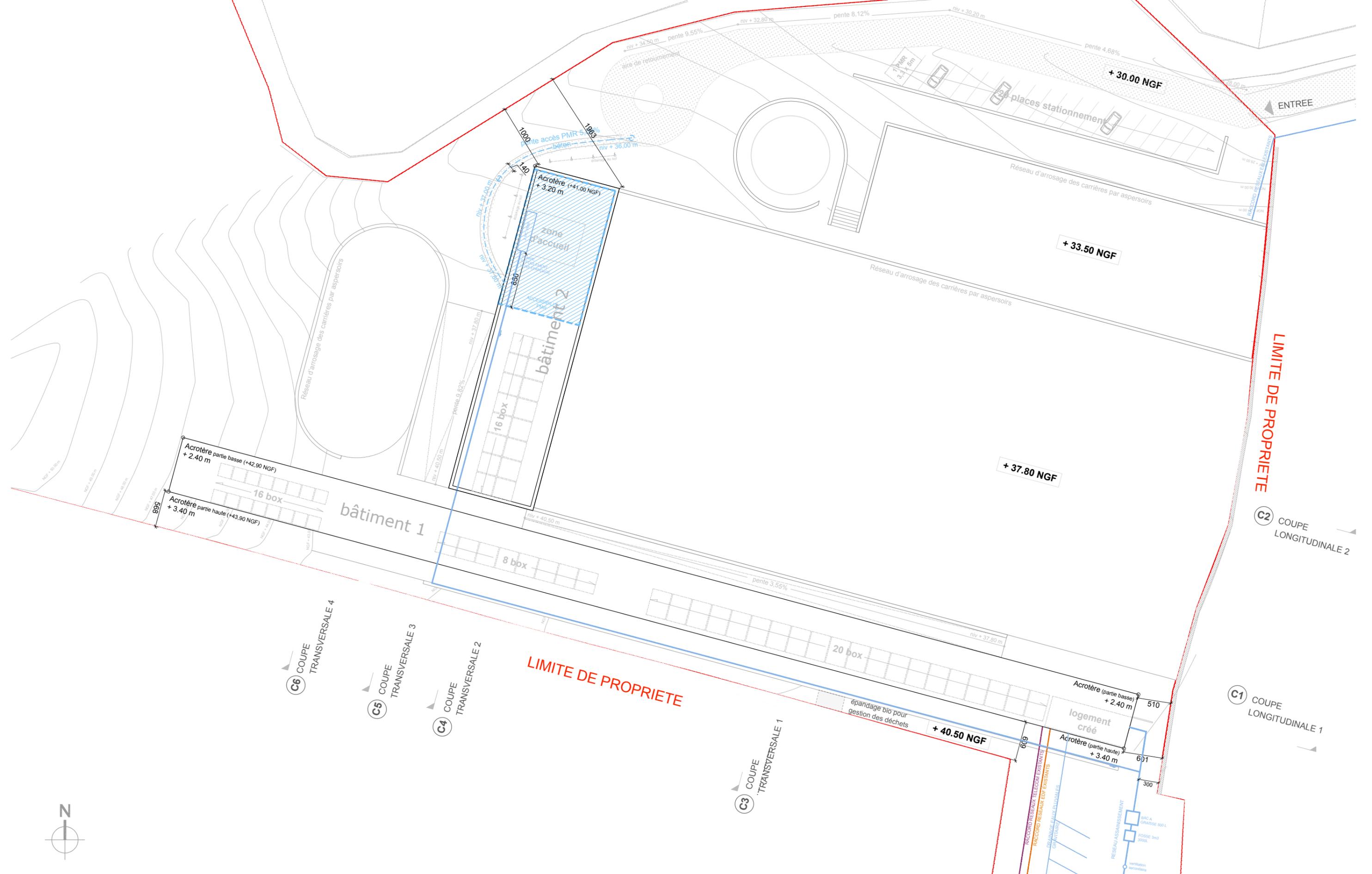
**Plan Masse  
 Accès & réseaux**

Echelle  
 1 / 2000°

**PHASE**  
 DEMANDE AU CAS PAR CAS  
 PRÉALABLE À LA RÉALISATION  
 ÉVENTUELLE D'UNE ÉVALUATION  
 ENVIRONNEMENTALE

Date  
 04/06/18

Planche n°  
 04



**PROJET**

Construction d'un centre d'élevage équin  
 Sections G, 721 (en partie) - 718  
 LIEU-DIT DURABILE  
 20137 PORTO-VECCHIO

**MAITRE D'OUVRAGE**

SAS EQUICOMPLICE  
 ROUTE DE CHERA CAZALZITELLA  
 LIEU-DIT NIVALELLA  
 20146 SOTTA

**Plan Masse  
 Etat Projeté**

Echelle  
 1 / 500°

**PHASE**

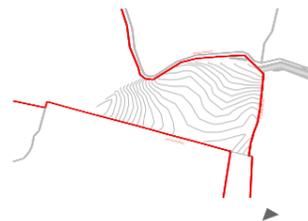
DEMANDE AU CAS PAR CAS  
 PRÉALABLE À LA RÉALISATION  
 ÉVENTUELLE D'UNE ÉVALUATION  
 ENVIRONNEMENTALE

Date  
 04/06/18

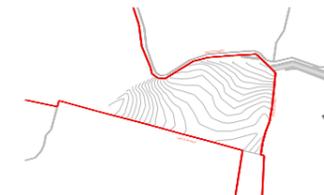
Planche n°  
**05**



ENVIRONNEMENT LOINTAIN  
direction Nord-Ouest  
(photo prise le 29 03 2018)



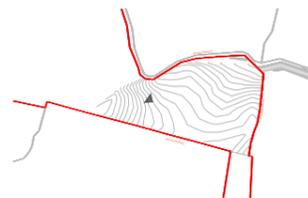
ENVIRONNEMENT LOINTAIN  
direction Ouest  
(photo prise le 29 03 2018)



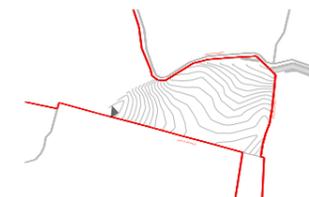
<p><b>PROJET</b> Construction d'un centre d'élevage équin Sections G, 721 (en partie) - 718 LIEU-DIT DURABILE 20137 PORTO-VECCHIO</p>	<p><b>MAITRE D'OUVRAGE</b> SAS EQUICOMPLICE ROUTE DE CHERA CAZALZITELLA LIEU-DIT NIVALELLA 20146 SOTTA</p>		<p>Photos du Terrain Environnement lointain Etat Existant</p>	<p>Echelle</p>	<p><b>PHASE</b> DEMANDE AU CAS PAR CAS PRÉALABLE À LA RÉALISATION ÉVENTUELLE D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE</p>	<p>Date 04/ 06 / 18</p>	<p>Planche n° <b>06</b></p>
---	--	--	---	----------------	--	-----------------------------	---------------------------------



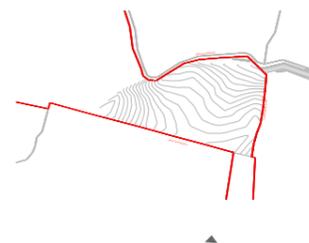
ENVIRONNEMENT PROCHE  
direction Sud-Est  
(photo prise le 29 03 2018)



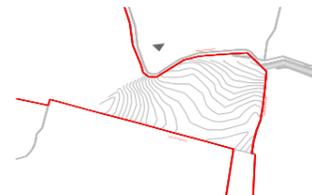
ENVIRONNEMENT PROCHE  
direction Est  
(photo prise le 29 03 2018)



<p><b>PROJET</b> Construction d'un centre d'élevage équin Sections G, 721 (en partie) - 718 LIEU-DIT DURABILE 20137 PORTO-VECCHIO</p>	<p><b>MAITRE D'OUVRAGE</b> SAS EQUICOMPLICE ROUTE DE CHERA CAZALZITELLA LIEU-DIT NIVALELLA 20146 SOTTA</p>		<p>Photos du Terrain Environnement proche Etat Existant</p>	<p>Echelle</p>	<p><b>PHASE</b> DEMANDE AU CAS PAR CAS PRÉALABLE À LA RÉALISATION ÉVENTUELLE D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE</p>	<p>Date 04/ 06 / 18</p>	<p>Planche n° 07</p>
---	--	--	---	----------------	--	-----------------------------	--------------------------



<p><b>PROJET</b> Construction d'un centre d'élevage équin Sections G, 721 (en partie) - 718 LIEU-DIT DURABILE 20137 PORTO-VECCHIO</p>	<p><b>MAITRE D'OUVRAGE</b> SAS EQUICOMPLICE ROUTE DE CHERA CAZALZITELLA LIEU-DIT NIVALELLA 20146 SOTTA</p>		<p>Perspective d'insertion façade Sud</p>	<p>Echelle</p>	<p><b>PHASE</b> DEMANDE AU CAS PAR CAS PRÉALABLE À LA RÉALISATION ÉVENTUELLE D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE</p>	<p>Date 04/ 06 / 18</p>	<p>Planche n° 08</p>
---	--	--	---	----------------	--	-----------------------------	--------------------------



<p><b>PROJET</b> Construction d'un centre d'élevage équin Sections G, 721 (en partie) - 718 LIEU-DIT DURABILE 20137 PORTO-VECCHIO</p>	<p><b>MAITRE D'OUVRAGE</b> SAS EQUICOMPLICE ROUTE DE CHERA CAZALZITELLA LIEU-DIT NIVALELLA 20146 SOTTA</p>		<p>Perspective d'insertion façade Nord</p>	<p>Echelle</p>	<p><b>PHASE</b> DEMANDE AU CAS PAR CAS PRÉALABLE À LA RÉALISATION ÉVENTUELLE D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE</p>	<p>Date 04/ 06 / 18</p>	<p>Planche n° 09</p>
---	--	--	--	----------------	--	-----------------------------	--------------------------